



DE LA NECESSITE POUR LES PAYS AFRICAINS D'UTLISER LES NORMES ICA DE DESCRIPTION ARCHIVISTIQUES

D
G
T
C
A

Animateurs

GNESSOUGOU BAROAN LYDIE

ICA / COMITÉ DES NORMES ET BONNES PRATIQUES ARCHIVISTIQUES

MANIGA SINGO ANDRE

ASSISTANT CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA
COMPTABILITÉ PUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE



Introduction

- « Faut-il se lancer davantage dans la normalisation? », telle fut la problématique de la normalisation dans les archives que posait Jean Pierre WALLOT, comme sujet d'une séance plénière à l'ouverture du Congrès international des Archives tenu à Montréal (Canada) en 1992.
- Aujourd'hui, l'implication des professionnels de l'information documentaires dans les organismes nationaux et internationaux de normalisation montre une volonté réelle de ceux-ci à doter le domaine archivistique de règles uniformisées.
- Les normes internationales élaborées par le Comité des Normes et bonnes pratiques professionnelles du Comité International des Archives sont des résultats de cette démarche d'uniformisation des descriptions archivistiques.

Introduction

2/2

- Si aujourd'hui, l'adhésion des experts archivistes à l'idée et aux travaux de la normalisation est une réalité, la question de leur utilisation par les professionnels de nombreux pays reste encore peu évidente.
- Dès lors il importe que la normalisation s'accompagne de la promotion des normes.
- C'est pourquoi, présenter les normes ICA, montrer leur rôle et structures ainsi que les avantages liés à leur utilisation nous apparaît comme une nécessité pour les professionnels d'archives des pays africains.
- Notre propos se terminera par la présentation succincte d'un exemple d'applications des normes ICA par les services d'archives du Trésor Public de Côte d'Ivoire.



1- PRÉSENTATION DES NORMES ICA DE DESCRIPTION

1.1. Dénomination des normes ICA de description

4 normes de description élaborées par ICA/CBPS)

1. ISAD (G) : Norme Générale et internationale de description archivistique
(Version 1. 1994, Version révisée et adopté, 2000)

2. ISAAR(CPF): Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées pour
les Archives relatives aux Collectivités, aux personnes ou aux familles
Version 1: 1996 ; version2: 2000.

3. ISDF : Norme internationale pour la description des fonctions.
(Version adoptée et publiée: 2008)

4. ISDIAH : Norme internationale pour la description des institutions de
conservation des archives. (Version adoptée et publiée: 2008)

1.2. Objectifs des normes ICA de description

- **ISAD(G)*** : donner des lignes directrices pour la description des **fonds d'archives et de ses composantes** à travers l'identification et l'explication du contexte et du contenu.
- **ISAAR(CPF)***: offrir des indications pour l'élaboration des notices d'autorités contenant les informations **sur les producteurs d'archives** (description d'entités (CPF) associées à la production et à la gestion des archives).
- **ISDF***: fournir les lignes directrices pour la description **des fonctions des collectivités associées à la production et à la gestion des archives**
- **ISDIAH***: fournir les règles générales de **description des institutions dont la principale fonction** est de conserver des archives

1.2. La structure des normes ICA de description: les zones de descriptions

ISAD(G)	ISAAR(CPF)	ISDF	ISDIAH
Zone d'identification	Zone d'identification	Zone d'identification	Zone d'identification
Zone du contexte	Zone de description	Zone de contexte	Zone de contact
Zone du contenu	Zone de relations	Zone relations	Zone de description
Zone des conditions d'accès et d'utilisation	Zone de contrôle de la description	Zone de contrôle de la description	Zone d'accès
Zone des sources complémentaires			Zone des services
Zone de notes			Zone de contrôle de la description
Zone de contrôle de la description			

2. INTÉRÊT DE L'UTILISATION DES NORMES ICA DE DESCRIPTION

- Compréhension univoque des terme clé grâce au **glossaire**:
- Uniformité de types d'information par zone et par **élément** de description
- Conformité dans la sélection des informations
- Contrôle et évaluation des descriptions
- Facilité des échanges d'informations

3. LES AVANTAGES DE L'UTILISATION DES NORMES ICA

- Servir de point de départ pour l'élaboration des normes nationales
- Permettre la mise en place des systèmes d'informations nationaux et sous régionaux interopérables
- Faciliter l'accès à l'information archivistiques
- Permettre le contrôle des descriptions

3. UTILISATION DES NORMES ICA:

Exemple des Archives du Trésor Public de Côte d'Ivoire

- * Elaboration d'un bordereau d'analyse avec les éléments essentiels de ISAD (G),
- - uniformité des analyses opérées par les différents centres d'archivage
- Elaboration des bases de données des centres de préarchivage et des Archives centrales
- - facilité de prise en charge des versements et des données associées